

Engagement Etudiant



Présentation

DESCRIPTION

Après validation du projet, validé par l'enseignant référent, l'étudiant accomplira des missions au sein d'une association/structure.

Vous devrez alors suivre cette procédure :

- Au début du semestre : remplir la CHARTE d'engagement (obligatoire pour une inscription pédagogique dans cette UE)
- A la fin de l'année : présentez un rapport et un bilan suivis d'un entretien

Il est impératif de se procurer le « guide de l'engagement » sur le site de l'université ou au Bureau de la Vie Étudiante (RDC, Bâtiment A des Grands Moulin) qui contient toutes règles à suivre et informations nécessaires : <https://vie-associative.u-paris.fr/citoyennete-et-solidarite/ue-libre-engagement-etudiant>

OBJECTIFS

L'acquisition de connaissances n'est pas un objectif de l'UE. L'engagement étudiant vise plutôt à la mise en oeuvre de compétences transversales complémentaires des connaissances acquises dans les UE disciplinaires. Ces compétences ont vocation à être valorisées tout au long du

parcours universitaire de l'étudiant et notamment lors d'une recherche de stage ou d'emploi.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE Sans note

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation